

Commissaires des Courses : Mireille Sylvie DUGAST, Timothy ROBINSON, Christian BARTHE, Mélanie DARTENUCQ
Directrice de Réunion : Sandrine LOUGARRE - Secrétaire des Commissaires : Raphaël MARCHELLI

Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1^{re} Course

Opérations: 11h00 - Départ: 11h30

SHEIKH MANSOOR FESTIVAL - PRIX NEFTA

Groupe II AP - Femelles - Arabes Purs

30 000 € - (15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

43 500 € (21 750, 8 700, 6 525, 4 350, 2 175) - Allocation + Prime Propriétaire (Groupe II, 4 ans et + si éligible)

Pour pouliches de 4 ans, inscrites à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique. Poids: 58 k.

Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs

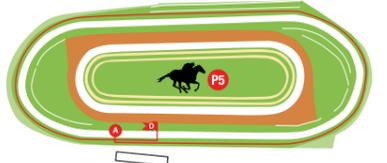
attribuées par le service des handicapeurs de FRANCE GALOP.

Un trophée sera offert par le Sheikh Mansoor Festival à l'entourage de la pouliche gagnante.

Parcours n° P5: Plat, Dist. 2 000 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre, Super 4

Propriétaires	1	2	3	4	5	Juments	*	Montes	Poids	(a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 Al Shaqab Racing						1 MARWA (AR)	5	V. Seguy	58	~	F.b.	4 Al Mouwaffak/Macha'Allah ♦ Al Shaqab Racing	1 F. Rohaut (s)	181j (23) 11
2 M. H. Al Alawi						2 AFRICA DE MONLAU (AR) φ	1	C. Demuro	58	50,5*	Fgr.	4 Af Al Buraq (UAE)/Amina De Monlau ♦ Suc. MA. Bourdette	2 X. Thomas-Demeaulte (s)	205j (23) 5 11 2
3 M. AY. Alhamadi						3 ALAIA DES FORGES (AR)	3	G. Sanchez	58	~	Fal.	4 Af Al Buraq (UAE)/Djamaa Des Forges ♦ S. Dubois	3 M ^{me} JF. Bernard	81j 1 (23) 3
4 Ecuries Royales d'Oman						4 MANARAH (AR)	6	M. Forest	58	45	F.b.	4 Majd Al Arab (GB)/Starmania ♦ Ecuries Royales d'Oman	4 M ^{me} JF. Bernard	28j 1 (23) 2 3 3
5 H. E. Cheika Yasmeen Al Thani						5 ASSLAN AL SHAHANIA (AR)	2	M. Barzalona	58	47,5*	Fgr.	4 Af Al Buraq (UAE)/Celeste De Ghazal ♦ Al Shahania Stud	5 X. Thomas-Demeaulte (s)	205j (23) 4 4 1 1
6 H. E. Cheika Iman Al Thani						6 HALEEMA AL SHAHANIA (AR)	4	G. Guedj-Gay	58	44,5*	F.b.	4 Assy (QA)/Nemesis Al Maury ♦ Al Shahania Stud	6 X. Thomas-Demeaulte (s)	181j (23) 4 6 8 1
7 H. E. Cheika Reem Al Thani						7 MANTAHARE (AR)	7	M. Guyon	58	~	Fr.	4 Af Albahar (UAE)/Mantalo ♦ EARL Champ Gignoux	7 F. Rohaut (s)	48j 3 (23) 1



2^o Course

Opérations: 11h35 - Départ: 12h01

PRIX PIERRE DE CASTELBAJAC - PRIX DE LA DEPECHE DU MIDI

Anglo-Arabes 12,5 % à moins de 37,5 %

33 000 € - (16 500, 6 270, 4 620, 2 640, 1 320, 990, 660)

CLASSIC II

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe,

à l'exclusion de ceux comptant 37,5 % ou plus de ce sang. Poids: 59 k.

Les chevaux ayant reçu 40.000 en victoires et places porteront 1 k.; 60.000, 2 k.; 80.000, 3 k.; 100.000, 4 k.; 120.000, 5 k.

En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k.; 25 %, 4 k.

Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

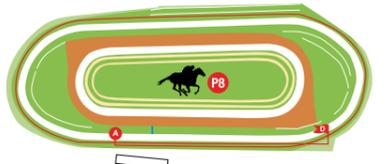
En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places.

Parcours n° P8: Plat, Dist. 2 400 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre, Super 4

Propriétaires	1	2	3	4	5	Chevaux	*	Montes	Poids	(a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 ZAK Bloodstock						1 ZAZU (AC1) Δ P	4	C. Cadel	59	~	M.b.	4 Aegon (IRE)/Zaza (MOR) ♦ A. Hakam	1 C. Bonin (s)	28j 4 (23) 2 5 5
2 Haras du Bosquet						2 MADAOUA (AC1)	5	C. Merille	58,5	~	F.b.	4 Gentlewave (IRE)/Mossalis ♦ D. Guillemain (s)	2 D. Guillemain (s)	28j 1 (23) 4 2 8
3 Haras du Bosquet						3 MOMBASA (AC2)	1	A. Gavilan	58,5	~	F.b.	4 Shrek/Mosacha ♦ Haras du Bosquet	3 D. Guillemain (s)	182j (23) 1 1 1 2
4 D. Clos/M ^{me} C. Courtade						4 HALDAWYSSA (AC1)	2	M. Forest	57,5	~	F.b.	5 Scalo (GB)/Haldawyrta ♦ D. Clos	4 M ^{me} C. Courtade	58j 6 (23) 2 4 (22)
5 B. de Montzey (s)						5 JONNIMI (AA3)	7	M ^{me} A. Merou	57	~	H.al.	5 Jeu St Elou/Delta De La Brunie ♦ JM. Ricard	5 B. de Montzey (s)	272j (23) 11 6 4
6 M. D. Lacassagne						6 ZIGOTTO (AA3) φ P	3	H. Mouesan	55	~	M.al.	4 Paban De France/Zaza ♦ H. Dumont Saint-Priest	6 M ^{me} C. Courtade	153j (23) 1 4 0
7 M ^{me} M. Thomas						7 FURIEUSE (AA3) φ	6	G. Guedj-Gay	54,5	~	F.b.	5 Scalo (GB)/Foly Du Pecos ♦ JM. Davezac	7 X. Thomas-Demeaulte (s)	272j (23) 5 4 3 4

Race + n° 1 = 12,5 % à - de 18,5 % de sang arabe; Race + n° 2 = 18,5 % à - de 25 % de sang arabe; Race + n° 3 = 25 % à - de 37,5 % de sang arabe; Race + n° 4 = 37,5 % à - de 50 % de sang arabe; Race + n° 5 = 50 % ou + de sang arabe.



3^o Course

Opérations: 12h06 - Départ: 12h32

PRIX CARAVELLE - HARAS DES GRANGES

(Listed) - Femelles

55 000 € - (27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

96 250 € (48 125, 19 250, 14 437, 9 625, 4 812) - Allocation + Prime Propriétaire (Listed, 2 et 3 ans si éligible)

Pour pouliches de 3 ans, n'ayant pas depuis le 1^{er} septembre 2023 inclus gagné un Groupe. Poids: 56 k.

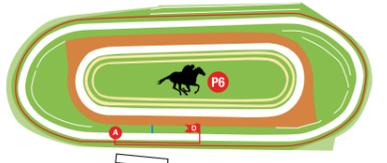
Les pouliches ayant depuis le 1^{er} septembre 2023 inclus gagné une Listed porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires: 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2 100 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Gagnant, Couplé Placé, Trio, Super 4

Propriétaires	1	2	3	4	5	Pouliches	*	Montes	Poids	(a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 H.H. Aga Khan						1 LINA	1	J.B. Eyquem	56	39	F.b.	3 Churchill (IRE)/Lidiyana ♦ Haras de S.A. Aga Khan SCEA	1 J.C. Rouget (s)	36j 3 (23) 1 2 6
2 L. Baudron (s)						2 CITY GIRL	2	G. Millet	56	39	F.b.	3 City Light/Nimpheas (USA) ♦ Herald Bloodstock Ltd	2 L. Baudron (s)	18j 1 2 1 (23) 4
3 Helena Springfield Ltd						3 MONTEROSA GB Δ	5	I. Mendizabal	56	~	Fal.	3 Lope De Vega (IRE)/Anapurra (GB) ♦ Meon Valley Stud	3 S. Brogi	40j 1 4 (23) 2 3
4 M. A. Jathiere						4 BIRTHE IRE	8	A. Lemaître	56	41	F.b.	3 Study Of Man (IRE)/Barakaat ♦ SM. Al Sabah	4 L. Vanska (s)	38j 3 (23) 1 2
5 P. Hancock/M ^{me} E. Nolan						5 L'EQUILIBRISTE	6	C. Demuro	56	~	Fal.	3 Dream Ahead (USA)/Delinda ♦ M. Dardenne	5 Tim. Donworth (s)	200j (23) 13 7
6 M. J. Rowsell						6 BETTY NELSON IRE	3	G. Guedj-Gay	56	~	F.b.	3 New Approach (IRE)/Amhurst (GB) ♦ Ashbrittle Stud	6 X. Thomas-Demeaulte (s)	48j 1 2
7 M. G. Strawbridge						7 VIGATATA	9	V. Seguy	56	~	Fgr.	3 Sea The Moon (GER)/Abys ♦ E. Puerari	7 F. Rohaut (s)	36j 1 1
8 Wertheimer & Frere						8 ZUNA	7	M. Guyon	56	~	F.b.	3 Kizuna (JPN)/Matematica (GER) ♦ Wertheimer & Frere	8 C. Laffon-Parias	20j 4 1
9 M. R. Zielinski						9 FLORENCE POL φ	4	L. Boisseau	56	~	F.b.	3 Prince Of Ecosse (POL)/Furia (GER) ♦ Scorpions Zoo I Ryszard Z.	9 M ^{me} A. Karkosa	161j (23) 5 3 1



4^o Course

Opérations: 12h37 - Départ: 13h04

PRIX DE CARTHAGE

Groupe II AP - Arabes Purs

30 000 € - (15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

43 500 € (21 750, 8 700, 6 525, 4 350, 2 175) - Allocation + Prime Propriétaire (Groupe II, 4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, inscrits au Stud-Book arabe de leur pays de naissance affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique.

Poids: 4 ans, 56 k.; 5 ans et au-dessus, 60 k. Les chevaux ayant gagné un Groupe I AP porteront 2 k.

Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs

attribuées par le service des handicapeurs de FRANCE GALOP.

Parcours n° P5: Plat, Dist. 2 000 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre, Super 4

Propriétaires	1	2	3	4	5	Chevaux	*	Montes	Poids	(a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M. A. Al Aidarous						1 GHAFAR DE BRUGERE (AR) P	1	H. Mouesan	60	42,5	M.al.	8 Dahor De Brugere/Limited Edition (GB) ♦ M ^{me} AM. Hamilton Al Aidarous	1 K. Plisson	133j (23) 3 1 5 4
2 M. AF. Al-Attayah						2 SKA DE L'AIGLE (AR) φ	3	M. Guyon	60	50,5	M.al.m.	5 Al Mourtajez/Sia ♦ P. Lombrai	2 F. Rohaut (s)	64j 0 (23) 1 9 0
3 M ^{me} E. Chomard						3 VICA GRINE (AR) φ	6	J.B. Eyquem	60	51	M.al.m.	6 Af Albahar (UAE)/Darka Du Falgas ♦ S.A.R.L. Karimine Stud	3 M ^{me} JF. Bernard	57j 5 (23) 1 1 1
4 Ecurie Jules Ouaki						4 DALBAR (AR) ⊗	7	M. Barzalona	60	51*	M.b.	6 Af Albahar (UAE)/Edee Rose (USA) ♦ M ^{me} M. Bousquet	4 X. Thomas-Demeaulte (s)	176j (23) 2 1 5 2
5 Ecuries Royales d'Oman						5 KAREEM (AR)	5	M. Forest	60	44	H.b.	5 Josco Du Cayrou/Worood ♦ Ecuries Royales d'Oman	5 M ^{me} JF. Bernard	90j 9 (23) 1 (22) 2
6 M.J.L. Jardel						6 SOCRATES (AR) ⊗	2	I. Mendizabal	60	44,5	M.b.	6 Af Albahar (UAE)/Saka ♦ J.L. Jardel	6 E. Dell'Ova	41j 0 (23) 1 5 (22)
7 Al Shaqab Racing						7 LUWSAIL (AR)	4	S. Pasquier	56	49	M.gr.	4 Al Mourtajez/Al Dowha ♦ Al Shaqab Racing	7 F. Rohaut (s)	48j 1 (23) 5 3



LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - * Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant: ⊗ des œillères, φ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, P un attache-langue - ★ Chevaux nés dans le second semestre -

(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (S) Société d'entraînement - K€: Prix de réclamation en milliers d'euros - ♥ Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français -

(AA) Cheval Anglo-Arabe - (AR) Cheval Arabe - (AC) Cheval Anglo de Complément - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang - (AK) Cheval Anglo de Croisement - (M) Modification du poids porté par le cheval - (P) Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs - > Cheval inédit, mais ayant participé à une course école -

Dépassement de poids: a, 1 livre; b, 2 livres; c, 3 livres; d, 4 livres; e, 5 livres; f, 6 livres; g, 7 livres; h, 8 livres - Cheval en italique: Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - ⊗ Cheval non qualifié FEE - %: Pourcentage de TVA récupérable -

(-) et N° de corde: *Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles* - Nom du jockey en caractère gras: jockey utilisant son jockey - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - (1) Engagement supplémentaire 1 - (2) Engagement supplémentaire 2 -

Valeur: appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur*: Chevaux absents depuis 5 mois et + - "-": chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances: nombre de jours depuis la dernière course.

* La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

5^e Course

Opérations: 13h09 - Départ: 13h40

LE VASE D'ARGENT
3^eme ETAPE DU DEFI DU GALOP

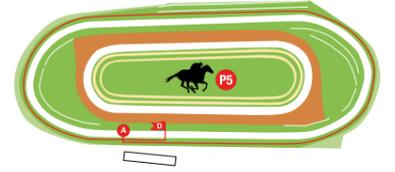
52 000 € - (26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600)
75 400 € (37 700, 15 080, 11 310, 7 540, 3 770) - Allocation + Prime Propriétaire (Listed, 4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas depuis le 1^{er} avril 2023 inclus gagné un Groupe II ni depuis le 1^{er} septembre 2023 inclus gagné un Groupe. Poids: 57 k.

Les chevaux ayant depuis le 1^{er} septembre 2023 inclus gagné une Listed porteront 1 k. 1/2; plusieurs Listeds, 3 k.
En outre, les chevaux ayant depuis le 1^{er} avril 2023 inclus gagné un Groupe porteront 1 k. 1/2.
Versement à la poule des propriétaires: 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.
Parcours n° P5: Plat, Dist. 2 000 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupulé Gagnant, Coupulé Placé, Trio, Super 4

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Includes logos for GROUPE CARUS, FRANCE GALOP, EQUIDIA, SAUTERNES-BARSAC.



6^e Course

Opérations: 13h45 - Départ: 14h15

PRIX AYMERI DE MAULEON

55 000 € - (27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)
96 250 € (48 125, 19 250, 14 437, 9 625, 4 812) - Allocation + Prime Propriétaire (Listed, 2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas depuis le 1^{er} septembre 2023 inclus gagné un Groupe. Poids: 57 k.

Les chevaux ayant depuis le 1^{er} septembre 2023 inclus gagné une Listed porteront 2 k.
Versement à la poule des propriétaires: 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.
Parcours n° P4: Plat, Dist. 1 600 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupulé Gagnant, Coupulé Placé, Trio, 2 sur 4, Mini Multi

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Includes logo for actutoulouse.



7^e Course

Opérations: 14h20 - Départ: 14h50

PRIX DE BORELY
PRIX ACTU TOULOUSE

18 000 € - (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)
26 100 € (13 050, 5 220, 3 915, 2 610, 1 305) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus.
Parcours n° P9: Plat, Dist. 3 000 m env.
Références: 4 ans, +27; 5 ans et +, +27,5.

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupulé Gagnant, Coupulé Placé, Trio, 2 sur 4, Mini Multi

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Includes logo for actutoulouse.



8^e Course

Opérations: 14h55 - Départ: 15h32

HANDICAP DES 4 ANS
PRIX DE LA FONDATION CLAUDE POMPIDOU

18 000 € - (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)
26 100 € (13 050, 5 220, 3 915, 2 610, 1 305) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans.
Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 400 m env.
Référence: +27.

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupulé Gagnant, Coupulé Placé, Trio, 2 sur 4, Mini Multi

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Includes logo for FONDATION CLAUDE POMPIDOU.



Lundi 22 avril, courses à: Bordeaux-Le Bouscat (Plat/Obst.), à partir de 12h40 - Strasbourg (Plat/Obst.), à partir de 15h25
Prochaine réunion à Toulouse (Trot): vendredi 26 avril, à partir de 18h00

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain: www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1^{er} Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
2^e Les gains des paris sont payés aux bornes par chèques paris et/ou aux divers comptoirs multi-services du PMU.
3^e Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes...
4^e Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire...
5^e Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.

Foreign visitors are informed that one exchange office and one Visa card or Eurocard are opened at their disposal and money cash could be obtained depending on the exchange rules.